

OBJET

Subvention 2016 au
Budget Annexe
« Espace Culturel J.C.
Casadesus »

N°23/04/16

Service Financier

NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN EXERCICE

29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize le 12 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le 6 avril 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Annick MATTIGHELLO, Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. MATTIGHELLO Annick, VILTART Patrick, KACIMI Fatiha, DEVORSINE Serge, MERIAUX Sabine, ASCONE Giuseppe, AUQUIERT Joëlle, PIERARD Mariam, PIERARD Léone, FONTAINE Annie, SIMON Jean-Louis, LIBIER Marie Paule, THIEMPONT Jacques, LIBERT Jean Claude, ZAHAFI Hafida, BOUTAOUS Fabienne, VERWAERDE Laurent, VASAMULIET Hugues, CAPELLE Valérie, DESPEGHEL Daniel.

Monsieur EI HADANI Mustapha a donné procuration à Madame AUQUIERT Joëlle
Madame MENAGE Régine a donné procuration à Madame MERIAUX Sabine
Monsieur REKBI Ali a donné procuration à Madame KACIMI Fatiha
Monsieur DUBOIS Jean Louis a donné procuration à Monsieur SIMON Jean Louis
Madame CORNUT Micheline a donné procuration à Monsieur DESPEGHEL Daniel

Absents : CONVENANCE Jean Luc, GILLOTEAU Sergine, MEUNIER Richard, DURANT Sullivan

Formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : AUQUIERT Joëlle

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Par délibération du 13 décembre 2010, les membres du Conseil Municipal ont décidé de créer un budget annexe sans autonomie financière intitulé « Espace Culturel Jean Claude CASADESUS », à compter de l'exercice comptable 2011.

Afin de pouvoir équilibrer ses dépenses, sur l'exercice comptable 2016, il est proposé à l'assemblée délibérante, de bien vouloir allouer une subvention d'un montant de **256 615,00 €**.

Le Conseil Municipal
Où l'exposé repris ci dessus,
Après en avoir délibéré,

Accepte à 23 voix pour et 2 abstentions, d'inscrire au Budget Primitif 2016, au titre de la subvention allouée au budget annexe « Espace Culturel J.C. Casadesus », un crédit de 256 615,00 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait en séance, le 12 avril 2016
Ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
LE MAIRE,

Annick MATTIGHELLO

